

DYPA

**Dynamiques patrimoine
et culture**

**APPEL À COMMUNICATION POUR LA
JOURNÉE D'ÉTUDES DOCTORALES :
"MUSICALITÉ ET POLITIQUE DE
L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS".**

Journée d'études doctorales organisé conjointement par le CHCSC et le DYPAC

Retour des propositions au plus tard le **vendredi 26 février**

2021

Réponses au plus tard le: **le vendredi 12 mars 2021**

Date de la journée d'études: le **mercredi 12 mai 2021** à Saint-Quentin en Yvelines.
Saint-Quentin en Yvelines.
En 2019 s'ouvrait le procès d'un coq nommé Maurice accusé de chanter trop tôt par ses voisins. Le procès voit s'affronter deux thèses : une dénonçant le chant du coq comme une « nuisance sonore », une autre le défendant comme la « tradition » « d'une ruralité menacée ». On voit dès lors comment la définition de ce qui est musical ou de ce qui est bruyant devient un enjeu politique. Tandis que l'expérience musicale est valorisée, placée au cœur de l'expérience commune dans des performances ou des célébrations, les nuisances sonores sont accusées de troubler l'ordre public et bannies de la Cité. Or cet enjeu de définition, on le voit, peut faire l'objet de débats et de confrontations au sein d'une société. En outre, la ligne de partage entre bruit et musique n'est pas intemporelle car si les Anciens ressentaient plutôt de l'effroi aux chants des oiseaux, ils sont pour les poètes du Moyen Age, plus qu'un paysage, un pays, une « oïsel patrie » selon Léonard Dauphant.

Dans le sillage des Sound Studies, on interroge donc de façon particulière la place et le rôle de la subjectivité, induite par le mot même de musicalité, dans les relations que les Hommes entretiennent avec les sons. Notre interrogation se porte donc sur l'ensemble des processus qui mènent à classer des sons comme beaux et harmonieux, et bien entendu sur les acteurs et les représentations qui participent de ce classement, ou ceux qui amènent à classer d'autres sons comme des bruits, des nuisances, voir des pollutions à bannir. D'un point de vue quantitatif, on se penche aussi sur tous les aspects de l'inscription et de l'importance de la musicalité dans la Cité.

On peut faire porter ainsi son interrogation sur la place et l'importance de la musicalité dans l'espace public comme Romain Bénini qui étudie les chanteurs de rue au XIXe siècle. On peut la faire porter sur l'étude sociale et politique des musiciens à la façon d'Alexandre Vincent Vincent pour l'Occident romain, ou encore faire une sociologie historique de la musique dans un espace politique spécifique, comme l'a fait Etienne Anheim pour la cour pontificale au XIVe siècle. Réciproquement, on se demande aussi comment le politique s'identifie, se réclame et se montre par la musicalité. De la musique curiale qui vante la gloire du Prince Prince, à la définition de « musiques dégénérées » on regarde comment le politique se sert de la musique pour affirmer son autorité et ses valeurs. On peut même à la manière de Fanny Chassain Pichon montrer comment la musique peut inspirer une politique. On n'oubliera pas pour autant que la musique peut être contestataire et on pourra faire comme Arnaud Baubérot pour le rock, une histoire sociale de ces contestations.

Enfin, on peut s'essayer à une quantification des sons dans la Cité, en les interrogeant depuis le silence, comme le fait notamment Alain Corbin.

Cette journée se veut résolument interdisciplinaire, on ne saurait en effet se passer de l'

apport des autres sciences, humaines ou non, pour appréhender la dialectique que nous avons esquissé entre musicalité et politique. Sur ce sujet l'apport de disciplines comme la musicologie, la littérature, la philosophie, l'anthropologie, la physique ou la biologie, ou l'archéologie, peut être décisif. On ne saurait restreindre non plus le cadre spatio temporel de notre interrogation, on pourra se concentrer autant sur les rapports qu'entretiennent la musique et le politique dans un groupe très précis, un groupe de militants politiques par exemple, qu'à l'échelle d'une civilisation et ce sur toute l'échelle des temps. Nous favorisons une approche culturaliste de la question c'est à dire que nous insistons sur la volonté de faire une histoire des sensibilités, une histoire des représentations et donc bien sûr, une histoire sociale. Pour ce faire, quatre axes structurent notre interrogation :

1. Acteurs et réseaux
2. Geste et matérialité
3. Circulation, réception, appropriation
4. Contrôle et contestation

Pour plus d'informations

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette journée d'études se veut pluridisciplinaire et ouverte à différents champs de recherche issus des sciences humaines et sociales (anthropologie, histoire, sociologie, histoire de l'art, musicologie, lettres, histoire sonore, droit, langues, etc.). Cet appel à communications est ouvert à tous les doctorants et jeunes docteurs ayant soutenu leur thèse ces dernières années, en France ou à l'étranger.

Les communications se feront en français ou en anglais. Les propositions de communication (500 mots environ) sont à envoyer, accompagnées d'une courte présentation de l'auteur (comprenant le titre, la discipline de la thèse, l'année de soutenance le cas échéant ainsi que l'université ou l'organisme de rattachement, sa bibliographie) au plus tard le 26 février à l'adresse suivante :

Contact : doctorants.chcsc@gmail.com